

Démocratie communautaire

Election du président et des vice-présidents

Jeudi 17 avril, les délégués des communes composant votre communauté de communes ont désignés M. Daniel HAQUIN, Maire de Juilly, pour assumer les fonctions de Président du Conseil Communautaire de la Plaine de France

Les 24 délégués de la Communauté de Communes de la Plaine de France ont désigné le nouveau Président, M. Daniel HAQUIN, Maire de Juilly, au 2^{ème} tour de scrutin par 14 voix contre 9 à M. Bruno DEPARDIEU, Maire de Nantouillet et 1 bulletin blanc.

A l'issue de son élection, M. Daniel HAQUIN a notamment déclaré : "un grand merci pour la confiance que vous me témoignez aujourd'hui. A mon tour je formule l'espérance que va s'établir rapidement une collaboration efficace et fructueuse.

La tâche qui va nous occuper est immense. Seule une dynamique solidaire nous permettra de remettre en marche notre collectivité et de répondre dans les meilleurs délais aux attentes de toute une population laissée à l'abandon pendant trop longtemps".

Election des Vice-Présidents

Ont été élus au 1^{er} tour de scrutin :

1^{er} Vice-Président : M. Alain AUBRY, Maire du Mesnil Amelot en charge de l'eau et de l'assainissement

2^{ème} Vice-Président : M. Franc LUNAY, Maire de Rouvres en charge des Finances

3^{ème} Vice-Président : Mme Marion BLANCARD, 1^{er} Adjoint au Maire de Mauregard en charge de la petite enfance

4^{ème} Vice-Président : M. Alain ROMANDEL, Conseiller Régional et Conseiller Municipal d'Othis, en charge de l'Administration générale

5^{ème} Vice-Président : M. Denis PISOWICZ, Maire de Vinantes en charge des Voiries et Réseaux divers

6^{ème} Vice-Président : M. Armand JACQUEMIN, Maire de Moussy-le-Vieux en charge du complexe piscine-bowling-patinoire

7^{ème} Vice-Président : M. Bruno DEPARDIEU, Maire de Nantouillet en charge de l'environnement.

À SAVOIR

→ Afin de rapprocher l'action et les décisions communautaires des citoyens

auxquelles elles sont destinées, le bureau de la Communauté de Communes de la Plaine de France, sur proposition du Président Daniel HAQUIN a décidé de réunir l'Assemblée intercommunale successivement dans chacune des 8 communes qui la composent.

Prochaine réunion :

Mercredi 28 Mai à 20h30

Salle Polyvalente de Vinantes

Conseil Communautaire

Jeudi 24 avril à Moussy le Vieux

Débat d'Orientation Budgétaire

Rapporteur : M. Franck LUNAY, intervenants : MM Daniel HAQUIN et Alain ROMANDEL

M. LUNAY a indiqué que le Budget 2008 serait soumis à l'approbation de l'Assemblée communautaire le 29 avril.

Au préalable le Débat d'Orientation Budgétaire a permis d'en fixer les grandes lignes dans un contexte économique national difficile pour les ménages et contraint pour les collectivités, confrontées à la stagnation des dotations de l'Etat. MM Alain Romandel et Daniel Haquin ont précisé que les priorités et investissements inscrits au budget 2008

seraient réalisés sans pression fiscale supplémentaires sur les ménages dont le pouvoir d'achat sera ainsi préservé.

Les priorités

→ protéger les familles et les ménages de la crise économique en n'augmentant pas les impôts et en confortant leur pouvoir d'achat

→ soutenir l'action des communes et leur capacité d'investissement grâce à une augmentation de 5 % de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

→ ouvrir dans les meilleurs délais le complexe piscine-bowling-patinoire en désignant le délégataire chargé de la gestion de l'équipement

→ soutenir la vie associative, facteur de dynamisme, l'animation et l'embellissement des communes grâce à une augmentation des dotations annuelles de 5 %

→ contribuer à la défense du pouvoir d'achat des familles en maintenant l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (soit 250 €

d'économie par an et par foyer) et aider les parents de très jeunes enfants avec la mise en place de **BébéBonus Plus** pour les familles choisissant un mode de garde individuel pour leurs enfants de moins de 3 ans

→ assurer le financement des transports publics grâce à la participation à hauteur de 70 % du coût de leur organisation dans le canton.

Les recettes

→ Pour faire face aux charges et aux investissements, ainsi qu'à la continuité et au renforcement des services aux habitants, seule la Taxe Professionnelle de Zone sera mise à contribution au moyen d'une légère augmentation. Le montant de cette taxe instaurée sur l'Aéroport s'élevait en 2007 à 2,3 millions d'euros. Elle contribue à la réduction des inégalités entre les communes et au financement des actions de l'intercommunalité comme à la solidarité avec les autres intercommunalités du canton.



Conseil Communautaire

Jeu 29 avril à Rouvres

Vote du Budget 2008

Rapporteur : M. Franck LUNAY, intervenants : MM Daniel HAQUIN et Alain ROMANDEL

M. LUNAY propose de voter le Budget général sans la reprise des résultats de l'exercice 2007 qui seront intégrés par Décision Modificative lors du vote du Compte Administratif en juin.

Le Budget 2008 s'équilibre en dépenses et en recettes :

→ en fonctionnement il s'élève à : 11 845 131€

→ en investissement il s'élève à : 4 972 738€

Le vote du taux des quatre taxes

Les groupements de communes à fiscalité propre doivent, après avoir voté le produit fiscal qui permet d'équilibrer leur budget, choisir les taux d'imposition des taxes appliquées aux bases permettant d'atteindre ce produit.

Le Conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages et les entreprises, les taux 2008 restent identiques à ceux de 2007, soit :

→ Taxe d'habitation : 7,51 %

→ Foncier bâti : 4,12 %

→ Foncier non bâti : 8,41 %

→ Taxe professionnelle : 2,86 %

MM HAQUIN et ROMANDEL se sont réjouis du vote unanime du Budget 2008

qui témoigne de l'excellent climat de travail qui s'est instauré au sein de la Communauté depuis 12 jours.

La machine a été remise en route grâce à l'effort du bureau et le Budget a été préparé dans un temps record grâce à l'administration de la collectivité qui sera prochainement renforcée.

La Plaine de France est une collectivité dynamique qui investit au profit des 11 500 habitants résidant sur son territoire et qui bénéficieront d'une amélioration des services sans augmentation de la fiscalité.

La Plaine de France contribue au développement de l'emploi et à l'accroissement de la richesse produite en aménageant des zones d'activités et en facilitant l'implantation d'entreprises. C'est l'objet de la création de la ZAI de 60 hectares au Mesnil Amelot avec 5 000 emplois à la clef.

Budget eau et assainissement

Rapporteurs : MM Alain AUBRY et Daniel HAQUIN

Ces Budgets ont été adoptés à l'unanimité du Conseil communautaire et les surtaxes d'eau et d'assainissement respectivement fixées à 0,40€ le m³ et à 0,30€ le m³, n'ont pas variées. Par ailleurs pour maintenir le prix de l'eau, un reversement total de 200 000€ au Budget eau 2008 sera effectué par les communes, proportionnellement à leur population. Celui-ci est abondé par la Dotation de Solidarité Communautaire, que la Communauté de Communes verse à chacune des communes membres.

INFOexpress

→ Petite enfance : Création de Bébés Bonus "Plus"

Si la petite enfance n'est pas une compétence obligatoire des intercommunalités, la Plaine de France n'en a pas moins décidé de prendre ce dossier à bras le corps en raison de la situation de sa population qui connaît un constant rajeunissement et des modes de déplacement contraints par l'éloignement du travail.

Dans ce contexte les réponses apportées en terme de garde sont essentielles. Elles doivent offrir un large éventail des modes d'accueil et de garde. Aussi pour répondre aux demandes des familles, la Communauté de Communes vient de créer, après l'ouverture du RAM d'Othis en 2007, le dispositif Bébés Bonus Plus au bénéfice des familles utilisant des modes de garde individuelle.

Il devrait être mis en place effective-ment en septembre 2008. Le conseiller général et Maire d'Othis Bernard Corneille s'est réjoui de cette décision pionnière qui double l'aide du Conseil général. (60 €, 90 € ou 150 € par enfant et par trimestre).

Le Conseil communautaire a par ailleurs décidé d'aller au-delà des dispositifs d'accompagnement actuels en ouvrant prochainement une antenne du RAM à Juilly et en travaillant à la création d'une crèche halte-garderie intercommunale.



À SAVOIR

→ La Dotation de Solidarité Communautaire

Depuis 2004 la Communauté de Communes de la Plaine de France redistribue à chacune des 8 communes qui la composent une partie de la Taxe Professionnelle générée par l'Aéroport Roissy CDG. Cette Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), en progression de 5% par rapport à 2007 permet aux communes de mener à bien leurs projets pour améliorer la vie quotidienne et conforter la vie associative et sociale. Elle contribue ainsi à réduire les inégalités de ressources entre les communes.

Pour 2008 elle se répartit comme suit :

Commune	habitants	Total Subvention
JUILLY	2 019	235 137€
MAUREGARD	238	18 060€
MESNEIL AMELOT	706	47 979€
MOUSSY LE VIEUX	1 014	104 181€
NANTOUILLET	265	110 481€
OTHIS	6 517	574 904€
ROUVRES	604	157 740€
VINANTES	288	137 886€
TOTAL GENERAL	11 651	1 386 368€



→ Traitement des déchets

Le coût du ramassage et du traitement des déchets (ordures ménagères, objets encombrants, déchets verts) ne cesse de progresser. La Communauté de Communes le prend en charge intégralement, exonérant de cet effort financier, les foyers de la collectivité. Sur les 345 000 habitants résidant dans le périmètre du SMITOM du Nord Seine et Marne, les 11 500 habitants de la Communauté de Communes de la Plaine de France sont les seuls à faire l'économie annuelle d'environ 250€ par famille.

